



SÉCURISEZ VOTRE PISCINE !



Elle est
fiable.

Les alarmes de piscine dites « nouvelle génération », que nous connaissons aujourd'hui, offrent une protection optimale aux usagers, combinées à la surveillance des adultes responsables.

Elles sont régulièrement contrôlées par les autorités réglementaires.

Elle est
conforme à la norme.

Les alarmes Maytronics ont été soumises à la totalité des tests normatifs sous le contrôle rigoureux du laboratoire indépendant (LNE). Ils permettent à nos alarmes de répondre à l'ensemble des exigences de la Norme Française NF P90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009.

Les alarmes Maytronics sont livrées avec leur attestation et certificat de conformité.

Elle est
accessible financièrement.

Il existe différents modèles d'alarme : sur margelle ou sous margelle.

Ce sont des produits qui sécurisent votre piscine conformément à la loi tout en restant dans un budget maîtrisé.

Fruit de
15 ans de Recherche & Développement,

Maytronics a été pionnier dans la fabrication des alarmes de piscine par immersion. Les alarmes de piscine sont le fruit de 10 ans de recherche et développement donnant lieu à des vagues successives d'innovations technologiques.

Découvrez l'alarme PRECISIO sur www.alarme-piscine-precisio.fr ou flashez ce code >



3 raisons
d'utiliser
une alarme
de piscine

maytronics



Elle vous **alerte immédiatement**

en cas de chute accidentelle.

L'alarme de piscine est le seul dispositif qui avertit en cas de chute accidentelle et qui donne l'alerte en moins de 12 secondes, hors baignade, grâce à une sirène très puissante.

Le meilleur **complément**

des autres systèmes de sécurité.

L'alarme de piscine est l'un des 4 dispositifs de sécurité définis par la loi. Elle vient parfaitement en complément de sécurité pour une piscine équipée d'une couverture, d'un abri ou d'une barrière lorsque ceux-ci sont ouverts.

Découvrez l'alarme ESPIO sur www.espio-es-tu-la.com ou flashez ce code >



Elle se **réactive automatiquement.**

Une fois installée, l'alarme de piscine ne nécessite pas d'intervention humaine. Après la baignade, elle se réactive automatiquement 8 minutes après que le bassin soit redevenu calme.

Découvrez l'alarme AQUALARM sur www.aqualarm-piscine.fr ou flashez ce code >



Elle est **simple**

d'installation et d'utilisation.

L'alarme de piscine est facile à installer et à utiliser. Selon les modèles, elle se place sur la margelle ou sous la margelle et s'intègre ainsi parfaitement à l'environnement. Tout est fourni dans le kit d'installation : visseries et piles.

Découvrez l'alarme SENSOR PREMIUM sur www.aquasensor.com ou flashez ce code >



COMMENT FONCTIONNE UNE ALARME

Une alarme à immersion détecte les mouvements de l'eau grâce à un capteur de pression relié à une carte électronique. En cas de chute d'un poids minimum de 6 kg (selon la norme en vigueur), le système fixé sur ou sous la margelle détecte et analyse l'onde de chute et déclenche la sirène de 100 décibels (norme) dans les 12 secondes.

LA LOI

La loi du 03/01/03 relative à la sécurité des piscines oblige les propriétaires de piscines privées enterrées, qu'elles soient à usage individuel ou collectif à être équipés d'un dispositif de sécurité normalisé au 01/01/06. 4 dispositifs de sécurité sont définis par le décret d'application du 07/06/04 : les alarmes par immersion ou périphériques, les abris, les couvertures automatiques ou bâches à barre et les barrières de protection.

VIGILANCE

Attention, rien ne se substitue à la vigilance des adultes, réels garants de la protection des enfants de moins de 5 ans. Désignez un seul adulte responsable de la surveillance si de nombreux adultes et enfants sont près d'une piscine. Tranche d'âge la plus à risque : entre 15 mois et 3 ans. Un enfant de moins de 5 ans se noie en silence, sans se débattre dans l'eau et sans attirer l'attention. Dans 85% des cas de noyade, un adulte était présent à moins de 50 mètres.

SITUATIONS À RISQUE = ATTENTION DANGER !

- ▲ **Important !** Il a été remarqué que les accidents sont plus fréquents chez des personnes utilisant une piscine occasionnellement, car moins sensibilisées aux situations de danger.
- ▲ **Danger !** Les enfants des autres (amis, famille, voisins) demandent une surveillance particulière : on ne connaît pas leur degré d'autonomie aquatique.
- ▲ Les situations festives, barbecue, apéritifs, réunions de famille : toujours désigner un adulte pour surveiller la piscine en présence de nombreuses personnes.

UN RENSEIGNEMENT,
UNE QUESTION

04 42 98 14 92

maytronics

Maytronics France - ZI ATHELIA II
163, avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex France
Tél. +33(0)4 42 98 14 90 - Fax. +33(0)4 42 08 64 46
contact@maytronics.fr - www.maytronics.fr